

Phares: marques LUCAS Continental		Indicateurs de direction ***)	
Feux de croisement Bilux			
Feux de position	2/ à côté des phares	***)	Eclairage 2/ électriques
Phare auxiliaire	---		Avertisseur 1/ électrique
Feux arrière	2/ comb. av. feux stop	***)	Rétroviseur 2/ à g. et à dr. à l'ext. du vhc. ***)
Rétroviseurs	2/ séparés, à g. et à dr.	***)	Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop	2/ comb. av. feux arr.		Éclairage de radiateur
Eclairage de direction	2/ à g. et à dr. comb. av. feux arr. ***)		Permetture du clapet (couv. moteur) est modifiée par l'importateur selon décision de la commission spéciale.
Phare marche arrière	---		
Équipement électrique		12 Volts	
Vitesse de bras 82 l/min à 3'000 t/min. ****)			

- Observations et exceptions *) Avec pont arrière à 2 vitesses (double démultiplication)
- ** Couronne s/roues et marchepied doivent être modifiés de telle façon que la largeur totale maximum ne dépasse pas 2'250 mm.
 - ***) Equipement: N'est modifié ou complété que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'immatriculation.
 - ****) Tuyau d'échappement: Doit être prolongé vers l'arrière; ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.
 - *****) Charge utile: Ne doit en aucun cas dépasser:
 - a) 5,0 t pour pont normal
 - b) 4,5 t pr. pont basculant, fourgon et carrosseries spéciales.